

T é l é g r a m m e

v. 9.

8.11.56 13h00/18h00

A nos Légations (selon liste d'envoi ci-jointe)

Comme on peut s'interroger sur les raisons qui ont engagé Conseil fédéral à adresser appel aux cinq Grands nous vous donnons précisions suivantes: Conseil fédéral estime que la situation s'est rapidement aggravée depuis les événements de Hongrie et du Proche-Orient et que développements qu'elle peut encore avoir sont imprévisibles; en particulier les menaces précises soviétiques sur une intervention dans Proche-Orient, même si on admet qu'elles font partie de la guerre des nerfs, ne sont pas à sous-estimer et peuvent provoquer évolution fatale. Sans doute, un cessez-le-feu fut ordonné à Suez grâce aux efforts de l'ONU. Toutefois conditions posées ainsi que certaines informations permettent de penser que le conflit est loin d'être réglé même du point de vue militaire. C'est aussi pour des motifs en relation avec l'état d'esprit de l'opinion publique que le Conseil fédéral a estimé ne pouvoir demeurer passif. Aussi a-t-il lancé son appel sans se faire trop d'illusion sur accueil qu'il pourrait recevoir et sur l'utilité pratique immédiate. Il n'a pas songé à vouloir substituer une autre procédure à celle suivie par l'ONU, mais simplement ouvrir une possibilité pour maintenant ou plus tard. Nous nous rendons compte qu'il y a des motifs pour que notre suggestion soit actuellement écartée, en particulier par les occidentaux. Ceux-ci ont de bonnes raisons à faire valoir, entre autres le fait qu'ONU est saisi et aussi en raison de leur répugnance à rencontrer actuellement le chef du Gouvernement soviétique. Non seulement nous comprenons ces raisons, mais nous pensons que si elles sont invoquées publiquement, cela ne présente aucun inconvénient pour nous. Une autre considération accessoire a joué rôle dans la décision Conseil fédéral: c'est le fait qu'actuellement nous sommes chargés des intérêts français et britanniques au Proche-Orient, ce qui n'est pas sans danger et peut constituer une hypothèque pour nous auprès des pays arabes. Nous avons tenu à marquer notre indépendance vis-à-vis de la politique des Etats que nous représentons. Enfin, suivant l'évolution des événements, nous sommes d'avis que du point de vue de notre opinion publique il est important que le Conseil fédéral ne soit pas resté passif et ait fait la seule chose qu'il pouvait faire. | Vous pouvez, si vous le jugez opportun, expliquer les raisons de notre attitude en laissant de côté le motif tiré de la représentation des intérêts français et britanniques au Proche-Orient et de la politique intérieure.

Petitpierre

A. 1 3 1 4 / 1 3 2 7

A. 1 3 2 9 / 1 3 6 8

A. 1 3 7 4



Liste d'envoi du télégramme du 8.11.1956
à nos légations:

Legasuisse Ankara No 23
 Legasuisse Athen No 53
 Legasuisse Beirut No 52
 Legasuisse Belgrad No 29
 Schweizdelegat Berlin No 16
 Swisslegation Brüssel No 12
 Legasuisse Bukarest No 60
 Suisselegat Budapest No 236 o.
 Swisslegation Djakarta No 13
 Swisslegat Helsinki No 14
 Legasuisse Den Haag No 14
 Legasuisse Kairo No 146
 Swisslegation Karachi No 12
 Schweizlegat Köln No 30
 Legasuisse Kopenhagen No 10
 Légation Suisse Lisbon No 19
 Swisslegat London No 33
 Legatsuiza Madrid No 30
 Legasuisse Moskau No 61
 Swisslegat New Delhi No 49
 Swisslegation Oslo No 15
 Suisselegation Paris No 42
 Swisslegat Peking No 56
 Swisslegation Prag No 23
 Swisslegation Pretoria No 7
 Legasuisse Rom No 46
 Suisselegat Sofia No 35
 Swisslegat Stockholm No 26
 Legasuisse Teheran No 13
 Swisslegat Tel Aviv No 32
 Swisslegat Tokio No 16
 Suisselegation Warschau No 58
 Swisslegation Washington No 209 T.
 Suisselegat Wien No 20
 Swissobser New York No 50
 Legasuiza Havanna No 4
 Legatsuiza Buenos Aires No 40
 Legatsuiza Mexico No 9
 Swisslegat Rio de Janeiro No 26
 Swisslegat Ottawa No 9
 Légation Suisse Damaskus No 2
 Swisslega Bagdad No 16
 Legasuisse Addis Abeba No 61
 Consulat Suisse Rabat No 31
 Consulat Suisse Tunis No 13
 Swissconsul Sydney No 9
 Swisconsul Wellington No 10
 Swisslegat Bangkok No 20
 Legasuiza Bogota No 13

Legatsuiza C a r a c a s No 29
Swisslegat D u b l i n No 10
Swisslegat L i m a No 14
Legatsuiza M o n t e v i d e o No 13
Legatsuiza S a n t i a g o de Chile No 15
Legatsuiza Q u i t o No 3